

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 18 octobre 2004 à 20h00, à laquelle sont présents:

- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Robert Fortin, conseiller
- M. Yvan Larouche, conseiller
- M. Jean-Martin Cliche, conseiller
- Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

2472-181004 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

- . **FONDATION DE L'HÔPITAL STE-ANNE DE BEAUPRÉ**
 - . Autorisation pour affichage et stationnement

2473-181004 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) d'autoriser la Fondation de l'Hôpital à placer 3 affiches publicitaires de 8 pieds par 3 pieds à l'intersection de la rue Prévost et de la Route 138 ainsi qu'à l'intersection de la Route 138 et de la Seigneurie afin d'annoncer le déjeuner bénéfique; et
- b) d'autoriser le stationnement du côté sud de la rue des Montagnards et du côté est de la rue des Coteaux pour la journée du 14 novembre 2004.
- . **CANYON SAINTE-ANNE**
 - . Développement domiciliaire sur les rives du Canyon Sainte-Anne
- . **LETTRE DES RÉSIDENTS DE LA RUE VAL-DES-NEIGES**
 - . Demande de respect des droits et du plan initial d'aménagement d'ensemble pour les propriétaires des Villas du golf
- . **GALA RECONNAISSANCE 2004**
 - . Jeudi 18 novembre 2004
- . **MRC CÔTE DE BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 6 octobre 2004
- . **LETTRE DE MME CHANTAL BOUCHARD ET M. LOUIS THOMASSIN**

- . Travaux d'asphaltage de la rue de l'Esplanade

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Rapport des permis de septembre 2004
 - . Procès-verbal du 7 octobre 2004
- . Rapport du Maire - situation financière de la Ville de Beauré

M. le Maire fait la lecture du rapport déposé sous la cote 18-1004-01 sur la situation financière de la municipalité et donne un résumé des orientations pour l'an 2005.

M. le Maire fait mention que la liste des contrats adjugés depuis le 6 octobre 2003, déposée sous la cote 18-1004-02 et comportant une dépense de plus de 25 000\$ est disponible à l'Hôtel de Ville de Beauré, à toute personne qui en fera la demande.

- . Rapport budgétaire de septembre 2004

2474-181004 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2004**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2004.

2475-181004 **ADOPTION DES COMPTES #401483 À 401569**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 401483 à 401537	321 201.47 \$
. Numéros 401538 à 401569	51 527.19 \$

2476-181004 **CONTRAT DE TRAVAIL DE M. MARCO DUPONT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le nouveau contrat de travail de M. Marco Dupont, directeur du service de sécurité incendie.

2477-181004 **CANYON STE-ANNE – MODIFICATION AU LOCAL C-11**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser la construction d'un isoloir dans le local C-11 loué par « Canyon Ste-Anne.

2478-181004 **DÉVELOPPEMENT DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ DÉCOMPTE PROGRESSIF #1**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 99 312,35 \$ incluant les taxes suite à la recommandation de paiement faite par « BPR Groupe Conseil » dans le cadre du

projet « Développement La Seigneurie de Beaupré. »

2479-181004 **SOUSSION LAMPES D'ÉCLAIRAGE DE RUE « DOMAINE DE LA SEIGNEURIE »**

Considérant l'appel d'offres du 30 septembre 2004 pour la fourniture de lampes d'éclairage de rue « Domaine de la Seigneurie;

Considérant les soumissions reçues de :

Westburne Québec	36 167.31 \$
Lumen Québec	36 940.27 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'octroyer à « Westburne Québec » le contrat pour la fourniture de lampes d'éclairage de rue « Domaine de la Seigneurie » au montant de 36 167,31 \$ incluant les taxes, représentant la plus basse soumission conforme au devis.

2480-181004 **RADIATION D'UN COMPTE CRF400418**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser la radiation du compte No : CRF400418 au montant de 622.76 \$.

2481-181004 **HABITATIONS BOIVIN – DÉROGATION PROFONDEUR DES LOTS PROJETÉS 692-8 ET 692-10**

ATTENDU que Habitations Boivin a déposé un plan projet de cadastre et d'implantation localisé en front de la rue du Val-des-Neiges sur une partie du lot 692;

ATTENDU que le projet soumis contient une rue privée, mais dans l'optique qu'elle devienne publique;

ATTENDU que la profondeur des lots 692-8 et 692-10 sera de 22.55 mètres et 22.88 mètres respectivement au lieu de 30 mètres tel que prescrit par l'article 3.2 du Règlement de zonage numéro 967;

ABROGÉE

LE 25-10-04

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme s'interrogent sur l'augmentation du flux de la circulation dans la rue du Val-des-Neiges si la rue projetée continue vers l'ouest dans une phase subséquente en ne sachant pas la vision du requérant sur cette question ;

ATTENDU qu'il y aurait lieu que le requérant dépose un plan d'aménagement d'ensemble pour tout le secteur à l'ouest du projet;

ATTENDU que le développement Val-des-Neiges représente un milieu de vie avec des espaces libres entre les constructions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de rejeter la demande de dérogation mineure, le tout suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme. De plus, le Conseil ne veut pas de rue publique.

2482-181004 **BAIL AVEC RESSOURCES FAMILIALES DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement :

a) de louer le local C-7 du Centre Communautaire à « Ressources Familiales de la Côte-de-Beaupré », d'une superficie de 668 pieds carrés, à compter du 1er novembre 2004 jusqu'au 31 décembre 2006 au taux décrit ci-après :

- pour 2004 : 1,30 \$ / p.c.
- pour 2005 : 1,35 \$ / p.c.
- pour 2006 : 1,40 \$ / p.c.

b) d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

2483-181004 **RÉSOLUTION D'APPUI AU MÉMOIRE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC SUR LE PROJET DE LOI 61**

CONSIDÉRANT qu'en date du 14 juin 2004, le gouvernement du Québec déposait le projet de loi 61 s'intitulant *Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec*;

CONSIDÉRANT que l'obligation pour les organismes municipaux de soumettre à l'Agence tous projets d'infrastructures, d'équipements ou de prestation de services publics, lorsqu'une partie du financement desdits projets provient du gouvernement, est contraignante et enfreint l'autonomie des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet de loi sous étude et la Politique-cadre sur les partenariats public-privé suscitent de nombreux questionnements et de sérieuses inquiétudes;

CONSIDÉRANT qu'étant donné les besoins énormes qui existent au niveau du renouvellement des infrastructures, le recours systématique à l'agence paralyserait la réalisation des travaux municipaux et créerait un goulot d'étranglement quant à l'évaluation des projets et à l'exécution des travaux ayant comme conséquence possible d'entraîner des augmentations de coûts;

CONSIDÉRANT que les employés municipaux ont développé une grande expertise dans le domaine des infrastructures urbaines;

CONSIDÉRANT que le Mémoire de l'Union des municipalités du Québec exprime les inquiétudes des membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu à l'unanimité que ce conseil appuie les commentaires contenus dans le Mémoire transmis par l'Union des municipalités du Québec à la Commission des finances publiques sur le projet de loi 61.

2484-181004 **ENTENTE INCENDIE ST-JOACHIM**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer l'entente incendie avec la municipalité de St-Joachim.

2485-181004 **ENTENTE INCENDIE STE-ANNE DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement

d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer l'entente incendie avec la municipalité de St-Joachim.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

2486-181004 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20h14.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe